



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

# Résidence RIMBAUD

Lyon

La résidence dispose de 66 studios de 17 m<sup>2</sup> à 27 m<sup>2</sup> meublés / équipés (possibilité de colocation).



[www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)



## LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

**Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant** : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

**Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.**

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

86, rue Marius Berliet  
69008 Lyon

Contact résidence  
04 78 00 01 56

Contact national  
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLASSE



LA SÉRÉNITÉ

66 studios  
de 17 m<sup>2</sup> à 27 m<sup>2</sup>  
meublés / équipés  
(possibilité de colocation).

Loyer/mois à partir de

**317** € TTC\*

aide au logement déduite

\* Si ALS déduite de 172€ pour un étudiant non boursier  
logement 001 (20,25m<sup>2</sup>)  
(Hors TEOM au 1/12/2019, hors électricité)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie D.
- Gaz à effet de serre catégorie A.

Frais de dossier à partir de 260 €  
Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent  
ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires  
Établissements d'enseignement liés  
par une convention de partenariat



**Particulièrement adaptée aux étudiants,  
la résidence est également accessible  
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.**

Les caractéristiques de nos logements ouvrent  
la possibilité de percevoir l'**Aide au Logement  
Social** (ALS) qui est déduite chaque mois du  
loyer.

**Pour faire une demande de logement :**

- Rendez-vous sur [www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



## LES AVANTAGES LOGIFAC

**Possibilité de régler en 3 fois :**

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Possibilité d'avance d'aide au logement  
durant 3 mois\*\***

**Choisissez votre date  
de début de location\*\***

**Frais de dossier à tarifs privilégiés**  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin

## Nos services disponibles



Intendant  
Agent de  
permanence



Linge de  
maison\*\*



Ménage



Laverie\*\*



Aspirateur



Foyer



Parking\*\*



WIFI



Équipé



Kit vaisselle

## PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale équipée : lit, table, placard, chaises, bureau.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle.



Photo de l'intérieur des logements

## PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS\* :

**Un(e) intendant(e)** est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives (aux heures d'ouverture du bureau d'accueil).

**Un agent de permanence** assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires d'été).

**Divers équipements** sont mis à la disposition des occupants : foyer et terrasse jardin, WIFI \*\*, digicode, laverie\*\*, parking\*\*, aspirateur libre service, salle de travail, jardin commun extérieur.

### Le loyer inclut :

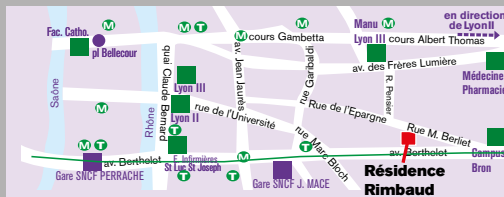
- La consommation d'eau du logement.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- Le ménage du logement environ une fois toutes les six semaines.
- L'entretien des parties communes.

### Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- Les options : ménage supplémentaire, linge de maison\*\*.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 août 1987.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais liés à l'usage d'internet.

\* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

\*\* Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Située dans un quartier commerçant (pharmacie, boulangerie, épicerie).

La résidence est très bien desservie par les transports en commun permettant un accès rapide aux écoles et universités (Manufacture des Tabacs, Lycée Colbert, La Martinière, Faculté Médecine et Pharmacie).



# SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement pendant que celui que vous préférez est disponible, et annulez\* votre bail en cas de besoin.

## EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 30 juin, vous choisissez votre date de début de contrat jusqu'au 24 août maximum et vous pouvez vous désister\*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Remplissez et téléchargez vos pièces justificatives en ligne.
- 3 Un(e) intendant(e) vous recontactera pour programmer une visite.



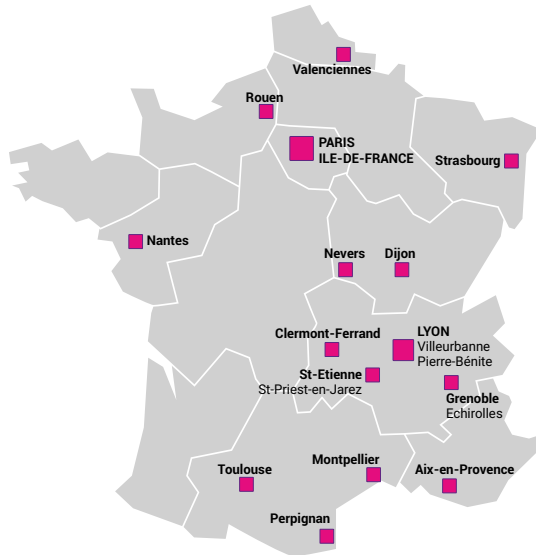
\* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2020, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 18 juillet 2020 et commencera à la date que vous aurez choisi, au maximum le 24 août 2020. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



## LE CHOIX

- AIX-EN-PROVENCE
- CLERMONT-FERRAND
- DIJON
- GRENOBLE / ÉCHIROLLES
- LYON / VILLEURBANNE
- PIERRE-BÉNITE
- MONTPELLIER
- NANTES
- NEVERS
- PERPIGNAN
- ROUEN
- ST-ÉTIENNE
- ST-PRIEST-EN-JAREZ
- STRASBOURG
- TOULOUSE
- VALENCIENNES
- Paris Île-de-France :*
- ALFORTVILLE
- AUBERVILLIERS
- CARRIÈRES-S/SEINE
- CHOISY-LE-ROI
- HERBLAY
- LA COURNEUVE
- LA ROCHETTE
- LIEUSAIN
- MELUN
- ORLY
- PALaiseAU
- PIERREFITTE-S/SEINE
- VILLEJUIF
- VILLENEUVE-ST-GEORGES
- VILLIERS-S/MARNE

+ DE 50 RÉSIDENCES  
DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES  
7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

12096\_01/2020-  
-LOGIFAC by SMERRA est une marque utilisée par les structures OSE, OHLE, SHLE, CFRC, ONLE et AREAS qui demeurent exclusivement responsables de la nature et des engagements contractuels qu'elle concluent avec les locataires. -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE - association d'étudiants à but non lucratif (Paris n°071344) / -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE - association d'étudiants à but non lucratif (Paris n°071344) / -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE - association d'étudiants à but non lucratif (Paris n°071344) / -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE - association d'étudiants à but non lucratif (Paris n°071344) / OSE, sans engagement à ne recevoir aucun fonds, effets ou valeurs pour le compte d'un tiers. Assurance RCP Swissal. Ligne contrat N° 564205056.